



**ACTION FOR SUSTAINABLE
DEVELOPMENT**



CIVICUS

Rapport Narratif National

Sur le Suivi Indépendant de l'implémentation des ODD (2015-2023), et sur l'état de l'Espace Civique en République Démocratique du Congo (RDC)

Date:	07/08/2023
De:	[Nom du Point Focal OSC / Coordonnateur] : Bernard LUTETE DI LUTETE
A:	[Nom du contact à l'ACTION 4 SD] : Mr Oli Henman
Copie à:	Mr Nicolas Sautejeau

Convention Signée Entre	ACTION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT (Représenté par GCAP Global Fondation) ET SAVE THE CLIMAT
Objet de la Convention	Faire le Suivi Indépendant de l'implémentation des ODD, et l'Etat de L'Espace Civique en RDC
Nom de l'OSC nationale/ Point Focal	SAVE THE CLIMAT
Personne à contacter au sein de l'Organisation	Bernard LUTETE DI LUTETE
Valeur du Projet Couvert par la Convention signée	3 500 EUR
Date début :	04 / 05 / 2023
De la fin :	31 / 07 / 2023
Rapport n° :	001/SAVETHECLIMAT/CD/A4SD/2023

A. RAPPORT NARRATIF

I. Résumé sur l'état de l'implémentation des Objectifs du Développement Durable (ODD) en RDC en 2023.

Au regard des fonds perçus et conformément à la feuille de route émise et à la convention signée à cet effet avec le Partenaire, l'Organisation ACTION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, les activités suivantes ont été réalisées :

- Deux dialogues nationaux (en ateliers et groupes d'échange) ont été organisés, regroupant diverses catégories d'acteurs de la Société Civile, à Kinshasa en date du 02 Juillet 2023 et à Boma à la province du Kongo Centrale en date du 01 Juillet 2023, pour recueillir les diverses opinions sur le niveau de réalisation ou d'implémentation des Objectifs du Développement Durable (ODD) en République Démocratique du Congo (Photo 1, 2)



Photo-1



Photo-2

- Des enquêtes sur terrain à Kinshasa et à Boma, et aussi en ligne sur internet, toujours cette même optique de faire le sondage et collecter les diverses réponses sur le niveau de réalisations des ODD en RDC (Photo 3, 4)



Photo-3



Photo-4

- Reportage Vidéo de la Radiotélévision Nationale (RTNC 2)-Lien :
- <https://www.youtube.com/watch?v=HzKQkboq-nA>
- <https://twitter.com/Savetheclimat/status/1683632520217108480>

- ***Tous ces dialogues, échanges et enquêtes réalisés sur terrain et en ligne, ont permis de Constaté que la situation de l'implémentation des ODD en RDC à mi-parcours de l'Agenda 2030, est très difficile et il reste encore un long chemin à parcourir, pour corriger cette mauvaise trajectoire pour ne pas rater l'atteinte des ODD d'ici 2030.***

Les données collectées sur terrain ainsi que les informations en possession sur la RDC, donnent les réalités suivantes dans les secteurs ci-dessous :

1. Dans le Système de gouvernance, sa transparence, suivi-évaluation, l'utilisation de données désagrégées

Dans le contexte national de la RDC, il est constaté que le mécanisme de gouvernance chargé de superviser le processus de mise en œuvre des ODD, est le Ministère National du Plan piloté par le Ministre de tutelle, avec des programmes liés à la réalisation des ODD comme par exemple, le « Package National 2017-2021 », et actuellement : « Le Programme de Développement Local des 145 territoires en sigle PDL-145T » mis en place sous le règne du Président actuel, Felix Tshisekedi, une initiative du gouvernement de la République Démocratique du Congo visant à améliorer le cadre de vie des populations rurales et à autonomiser les 145 territoires de la RDC, d'un montant total d'environ 1,6 milliard de dollars, endossé par le plan national stratégique de développement (PNSD) 2019-2023, l'élaboration d'un Plan National Stratégique de Développement (PNSD 2019-2023), malheureusement tous ces programmes et plan n ont produit aucun résultats significatifs sur terrain jusqu' à ce jour.

Ce mécanisme mise en place, est centré sur le gouvernement central, n'est pas multipartite, à un mandat pour développer ou mettre à jour les instruments nationaux de planification du développement (plans, stratégies) basés sur les ODD, etc., et par rapport à la mise en œuvre des ODD, du suivi et l'évaluation, et faisant suite à l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD), la RDC a procédé, à partir de 2016, à la création de l'Observatoire Congolais du Développement Durable, une structure susceptible ou sensée de suivre, évaluer et rendre compte, mais qui n'a pas bien fonctionné n'a pas donné des bons résultats jusqu' à ce jour.

Malheureusement, le constat sur terrain est ce qui suit : ce mécanisme gouvernementale fonctionne d'une manière non transparente, et en son sein l'inclusion des acteurs non étatiques et ou la participation de la société Civile ne sont pas assurées, même dans ce cadre formel de suivi-évaluation et/ou coordination pour suivre ce processus de mise en œuvre des ODD en RDC, même si les gouvernements locaux et ou provinciaux peuvent intervenir uniquement au niveau de l'exécution, Il n y a pas eu une bonne coordination, pas une bonne réalisation des missions assignées pour suivi-évaluation, pas non plus une bonne utilisation de données désagrégées pour démontrer les progrès dans le pays ou pas.

2. Par rapport aux Plans nationaux de développement, stratégies et budget

Il existe réellement un Plan National Stratégique de Développement mis en place en 2015, puis actualisé en 2019 (PNSD 2019-2023) par le gouvernement actuel de la RDC qui intègre effectivement les ODD, et qui constitue un cadre national stratégique unique de référence pour les interventions de toutes les parties prenantes au développement, avec l'obligation de résultats et de redevabilité, et un cadre d'harmonisation des interventions

des partenaires au développement et d'alignement de leurs contributions aux priorités nationales au niveau de secteurs et de provinces, au cours de la période allant de 2019 à 2023. Ce Plan a bénéficié de l'appui tant technique que financier des partenaires au développement. Parmi ceux-ci, il y a lieu de citer de manière particulière la Banque Africaine de Développement (BAD), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), la Banque Mondiale et le Fonds de Nations Unies pour la Population (UNFPA), avec un coût du budget annuel prévisionnel estimé à 16,26 mille milliards de Franc congolais CDF soit 9,5 milliards USD, et qui représente au total 81,3 mille milliards de francs congolais, soit 47,55 milliards USD pour son quinquennat, même si le constat sur terrain démontre que les résultats escomptés ne sont pas encore au rendez-vous jusqu' à ce jour.

Il a aussi été constaté que l'élaboration de ce plan national Stratégique de développement (PNSD 2019-2023) n'a pas été faite d'une manière participative, même s'il y aurait eu la participation d'une certaine société civile ou secteur privé selon ce même rapport, mais choisis d'une manière sélective, car ce processus de sélection des participants à l'élaboration de ce plan n'était pas transparent, pas connu ou annoncé en avance dans les chaînes nationales ou canaux de communication officiel, etc.

3. Par rapport à la mise en œuvre du Plan National Stratégique Pour le Développement (PNSD 2019-2023) par rapport aux 17 Objectifs du Développement Durable, politiques au niveau national, provincial, infranational ou local

Sur base d'une évaluation et indicateurs de progrès sur terrain, nous pouvons dire qu'il y a eu quelques faibles résultats d'avancée par rapport à la réalisation de l'ODD 4 (Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie), et il est constaté qu'après des tentatives passées partiellement mises en œuvre, la nouvelle administration du président Félix Tshisekedi a fait de la gratuité de l'enseignement primaire une politique phare qui est entrée en vigueur à partir de Septembre 2019. Il s'agit d'un investissement ambitieux dans le capital humain du pays, qui coûtera bien plus de 1 milliard de dollars par an, la Banque mondiale s'est engagée à soutenir cette politique par le biais de sa plus grande opération d'enseignement primaire au monde, et à ce jour cette politique a permis de récupérer et d'augmenter un grand nombre d'élèves fréquentant l'école primaire actuellement, cette mesure de gratuité a permis de remettre sur le chemin de l'école en 2019, environ 2.500.000 enfants en âge de scolarité jadis exclus du système éducatif, ces mêmes données du Ministère de l'Education Primaire, secondaire et technique publiées par la presse en date du 23 août 2022 indiquent aussi qu'avant la gratuité de l'enseignement primaire, le nombre d'écoles était à 41 739 et 64 788 après, soit une augmentation de 23 049 équivalente, même si les conditions dans lesquelles ces élèves étudient, la prise en charge des enseignants ainsi que les infrastructures écolières laissent encore à désirer.

Par rapport à l'ODD 5 : Egalité entre les sexes : Il a été constaté aussi une amélioration du cadre légal pour la promotion de la femme, mais les indicateurs de la situation de la femme demeurent contrastés

Par rapport aux **ODD 13, 14, 15. Et 16**, il nous a été reporté que la République Démocratique du Congo a adopté la loi portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées. Il s'agit là d'un engagement fort des autorités de l'Etat à encourager pouvant ainsi assurer la protection des peuples autochtones pygmées dans le pays, et ainsi capitaliser leur façon de vivre et actions pour la bonne gestion et de préservation des terres, des forêts, des ressources naturelles et leur engagement actif dans ce même sens.

Comme nous pouvons le constater la bonne gestion des Peuples autochtones et leurs milieux de vie, interagissent transversalement avec **les ODD 13, 14, 15. Et 16**.

Concernant l'implémentation des autres Objectifs de Développement Durable (ODD) au niveau national d'une manière générale et par rapport aux données relatives aux réalités sur terrain, il n'y a pas eu des progrès réels à ce jour en RDC et le gouvernement central le reconnaît lui-même dans son rapport de son Examen National Volontaire présenté cette année 2023 au Forum Politique de Haut niveau de Nations Unies (HLPF) qui s'est tenu en Juillet 2023 du 10-19, et il le justifie lui-même par l'existence de la Pandémie de COVID-19 qui a retardé l'implémentation des ODD au pays selon lui.

4. Par rapport à la sensibilisation du public et développement des capacités, le constant est ce qui suit :

- A part la version française, il n'y a pas à ce stade, un texte intégral du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (ODD) disponible dans les langues nationales ou locales de la RDC
- Les organismes éducatifs, de recherche, etc. qui analysent et partagent les informations sur les ODD sont soit internationaux activement et soit nationaux timidement
- Les organisations de la société civile qui sont connectées au réseau international et informées sur les ODD, utilisent effectivement l'Agenda 2030 pour encadrer leur travail et se réfèrent à cela
- Il n'existe pas de soutien officiel du gouvernement congolais de la RDC pour le renforcement des capacités sur les ODD dans le pays, à part ceux qui proviennent des organisations internationales telles que les agences de Nations Unies et ONGs internationales.
- Il y a des opportunités de partenariat avec d'autres OSC et/ou agences des Nations Unies
- Les lacunes spécifiques identifiées dans le développement des compétences des OSC sont telles que : le manque de connaissances approfondies sur les 17 Objectifs des ODD, le manque de connaissances sur le développement des indicateurs pouvant aider à leur réalisation, manque de connaissances sur la bonne gestion des projets, le manque d'une main d'œuvre formée et qualifiée à l'implémentation des ODD, la mauvaise gestion des projets et des fonds, la corruption, le détournement

5. Par rapport aux Mécanismes de suivi, d'évaluation, de données et de rapport

Il existe bel et bien un cadre institutionnel officiel et établi pour le suivi et l'évaluation sur la mise en œuvre de ce Plan National Stratégique de développement qui est toujours le Ministère National du Plan, mais qui n'exécute pas bien ses missions, ce qui justifie ce bilan négatif

- Il est pleinement institutionnalisé, n'est pas transparent, n'est pas multipartite, et ne communique aucunement un rapport annuel ou semestriel à tous le public national
- La société civile n'a été invitée officiellement à fournir et/ou à examiner des preuves et des données « désagrégées par revenu, sexe, âge, origine ethnique, statut migratoire, handicap, situation géographique et autres caractéristiques pertinentes dans les contextes nationaux.

6. Par rapport à la transparence, redevabilité et accès à l'information

- Il a été constaté que les processus d'élaboration des politiques et de prise de décision sur les ODD ne sont pas basés sur des informations et des données facilement accessibles, opportunes et précises,
- Il n'existe pas un processus transparent pour comprendre les données officielles
- Il existe quand même un mécanisme institutionnel avec une politique spécifique mise en place par l'administration Tshisekedi pour lutter contre la corruption et les malversations financières au pays depuis son arrivée, qui est L'Inspection générale des finances.

7. Par rapport aux Partenariats multipartites

Il a été constaté que le niveau d'engagement des différentes parties prenantes dans le plan national de mise en œuvre (gouvernement, société civile, syndicats, secteur privé, milieu universitaire, gouvernement local, partenaires de développement, parlementaires, etc.) est très faible, car le gouvernement n'est pas ouvert, ni transparent face à ces Partenaires et ces partenariats multipartites, et il n'existe pas non plus un partenariat large et horizontal, au sens officiel du terme, entre les secteurs pour la mise en œuvre de certains ODD ou groupements d'ODD en RDC

8. Par rapport à la Participation citoyenne et engagement de la société civile

Il a été constaté que la société civile n'a pas accès facilement à un dialogue politique régulier dans le cadre du système de gouvernance pour la mise en œuvre des ODD ou de façon bilatérale avec les ministères sectoriels concernés sur la mise en œuvre de l'Agenda 2030, car la gestion de l'implémentation des ODD en RDC est totalement gérée d'une manière unilatérale par lui-même le gouvernement, elle n'est ni participative, ni transparente. La Société Civile de la RDC n'a jamais été invitée, si non pas d'une manière officielle ou publique, à participer à l'évaluation des progrès des ODD, ni à l'élaboration ou rédaction de l'Examen National Volontaire du pays.

Et d'une manière officielle, le gouvernement congolais n'a pas encore invité des représentants d'OSC à faire partie de sa délégation pour participer ni au Forum Politique de Haut-Niveau et/ou faire une présentation ensemble au VNR

9. Progrès depuis le dernier Rapport National Volontaire (ENV) de la RDC au Forum Politique de Haut niveau de Nations Unies (HLPF)

En effet, entre la Première présentation du Rapport de l'Examen National Volontaire de la République Démocratique du Congo aux Nations Unies à New York, au Forum Politique de Haut Niveau de Nations Unie (FPHN / HLPF), qui a eu en date du Jeudi 16 juillet 2020, et la deuxième présentation qui a eu lieu le Lundi 17 Juillet 2023 toujours au FPHN de Nations Unies, il s'est observé sur terrain, un faible progrès **par rapport à l'ODD 4** concernant l'Education de qualité, il y a eu une amélioration de l'accès à l'éducation, l'engagement de plusieurs projets et réformes pour l'amélioration du système éducatif, notamment avec la gratuité de l'éducation de base mais la qualité, l'insuffisance des infrastructures, défaut dans la qualité des enseignants, demeurent une préoccupation du système éducatif congolais jusqu'à ce jour, **Par rapport à l'ODD 5** : Egalité entre les sexes : Il a été constaté aussi une amélioration du cadre légal pour la promotion de la femme, mais les indicateurs de la situation générale de la Société sur terrain, il n'y a pas eu des progrès sensibles depuis la dernière présentation, au contraire la situation s'est empirée d'avantage, la Faim et la Pauvreté se sont encore accentuées dans le pays, la situation est très difficile à mi-parcours de l'Agenda 2030 dans le pays, la RDC n'est sur une bonne trajectoire pour atteindre les ODD, il reste encore un long chemin à parcourir, et si rien n'est fait pour corriger cette mauvaise trajectoire, la RDC risque de ne pas atteindre les ODD d'ici 2030.

10. Les groupes marginalisés dans le contexte de la République Démocratique du Congo

Dans le contexte de la RDC, les groupes marginalisés de personnes qui sont plus susceptibles que d'autres de connaître la pauvreté, l'exclusion, la discrimination, le manque de participation ou la violence sont les suivant :

Femmes et jeunes filles

Enfants et jeunes

Peuples autochtones

Personnes âgées

Personnes handicapées

Personnes discriminées par origine géographique: par ex. les pygmées

Personnes de la communauté LGBTQI

Migrants ou personnes non documentées

11. Limites planétaires

- Il a été constaté malgré qu'il existe bel et bien un ARRÊTÉ MINISTÉRIEL n° 017/CAB/MINET/ECONAT/2018 relatif aux mesures d'exécution du décret 17/018 du 30 décembre 2017 portant interdiction de production, d'importation, de commercialisation et d'utilisation des sacs, sachets, films et autres emballages en plastique en RDC, et des nombreuses interdictions par le gouvernorat de la ville de Kinshasa de la production et vente d'eau en sachet, mais il n'y a pas eu de suivi pour

son application et ou exécution effective jusqu' à ce jour, le constat à ce stade, est qu' il n' y a pas des politiques réelles mises en place par les gouvernement RDC pour l'applicabilité de de toutes ces lois pour protéger l'environnement en particulier incluant la gestion durable des ressources (par exemple, l'eau, le sol, l'air) ou la consommation et la production durables.

- La production agricole n'est encore réglementée pour être menée de manière durable (en tenant compte de l'agriculture biologique, du non-OGM, du bien-être animal, etc.)
- Il n'y a pas encore d'investissements réalisés à ce jour, dans les transports durables et publics
- Il existe bel et bien des engagements nationaux clairs pour réduire les émissions de CO2 et progresser vers une transition énergétique, Les Contributions déterminées au niveau national (CDN) se trouvent au cœur de l'Accord de Paris, mais qui ne sont pas bien coordonnées, pas bien contrôlées et la mise en œuvre non effective jusqu' à ce jour
- Le Congo RDC dépend en majorité de ses industries extractives, des exportations des ressources naturelles, en particulier le cuivre (60% des recettes d'exportation) et le cobalt (20%), qui profitent plus aux bailleurs des fonds et aux dirigeants politiques par des détournements des fonds et corruptions, au lieu que toutes ces revenus soient réellement reversées dans le circuit normal de la bonne gouvernance pouvant améliorer les conditions de pauvreté extrême que la population subit de plein fouet jusqu' à ce jour.

Et ces industries se comportent très mal vis-à-vis de leurs travailleurs avec des salaires misérables et des conditions de travail inhumaines, et par rapport à l'Environnement, aucunes normes environnementales ne sont respectées et les autorisations d'exploitations des pétroles dans les parcs nationaux et autres ont alarmées plusieurs organisations nationales et internationales de la société civile, etc. défendant l'environnement

12. Contribution des Organisations de la Société Civile (OSC) à la mise en œuvre des ODD en RDC

D'une manière générale,, Les organisations de la Société Civile OSC contribuent énormément à la mise en œuvre des ODD en République Démocratique du Congo, car le gouvernement est démissionnaire dans plusieurs secteurs de la vie au pays, elles sont très proches de la population, elles vivent presque les mêmes calvaires et essaient tant bien que mal d'apporter leurs mains à la pâte par l'implémentation de divers projets de développement au niveau national, local et infra local, même si les financements par les bailleurs nationaux, internationaux ne suivent pas, car ces circuits ne sont pas très ouverts ni flexibles pour permettre aux OSC de la RDC d'être facilement financées.

- Elles élaborent leurs propres plans de sensibilisation et la mise en œuvre de l'agenda 2030 des ODD.
- Il y a bel bien des études ou évidences de cas particuliers de mise en œuvre efficace par les OSC en cours, par exemple, dans la lutte contre le changement climatique et protection de l'environnement, plusieurs projets ont été déjà réalisés avec succès par les OSC en partenariat avec le Programme de Nations Unies pour le Développement (PNUD en RDC), ONU REDD, FEM (Fond Mondial pour l'Environnement), etc dans la restauration des couverts forestiers, les projets de reboisements, agroforesterie, énergies solaires, vulgarisation et sensibilisation sur la protection des forêts, environnement, dans les Provinces de l'Ex-Bandundu, Kongo Central, Kinshasa rural, etc.
- DEFIS : il y a évidemment beaucoup de défis qui empêchent la réalisation de cet agenda 2030 par les OSC En RDC, entre autres, le défi de faire face à la mauvaise gouvernance du gouvernement congolais, qui l'empêche de bien opérer en tant que partenaire établi de premier plan pouvant lui fournir le cadre d'exécution de ses projets, le défi de trouver un financement, d'être financée par les bailleurs nationaux, internationaux, car ces circuits ne sont pas très ouverts ni flexibles pour permettre aux OSC de la RDC d'être facilement financées, car les procédures de soumissions sont très complexes, trop exigeantes, et même si on arrive à soumettre, on est pas sure d'être sélectionnée ni par les bailleurs internationaux, ni par les nationaux, défis de manque des cadres légaux pour l'opérationnalisation de certains projets, le défi de manque des lois réellement appliquées, pas un bon climat des affaires pouvant permettre des investissements durables, le défis d'insécurité dans plusieurs milieux ruraux empêchant la bonne implémentation de divers projets, le défis de non respects des droits de l'homme, droits des OSC, etc. La liste n'étant pas exhaustive.

II. Résumé sur l'Etat actuel de L'Espace Civique en République Démocratique du Congo RDC

Les données collectées sur terrain ainsi que les informations en possession sur la RDC, donnent les réalités ci-dessous, en ce qui concerne l'état des droits civils et politiques dans les pays

La République Démocratique du Congo a été dotée d'une nouvelle constitution depuis le 18 Février 2006, où sont garantis les droits civils et politiques, libertés d'expressions de rassemblement, de réunions ou d'associations, libertés de Manifestations publiques, etc.

D'une manière succincte, Le cadre légal de la RDC garantie ce qui suit :

L'Article 23 de la Constitution de la RDC garanti à toute personne le droit à la liberté d'expression au pays.

L'Article 25 quant à lui, garanti La liberté des réunions pacifiques,

L'article 26, garanti La liberté de manifestation ou rassemblement publique au pays.

Etc.

Il a été constaté avec amertume que ces droits et libertés sont actuellement fortement restreints et violés par le pouvoir en place, l'administration Tshisekedi.

1. Liberté d'association:

Actuellement en République Démocratique du Congo,

- Il y a une situation de violation généralisée de la liberté d'association, y compris des obstacles au financement étranger, des contrôles sévères aux niveaux de nos banques lorsque vous recevez un financement ou vous manager vos fonds, vous devez à chaque fois et chaque transaction, fournir plusieurs justifications de ces transactions pour que ces transaction puissent être validées par nos banques, il y a aussi des descentes dans les bureaux des ONG, l'emprisonnement d'activistes et la diffamation des OSC dans les médias pour les membres des OSC, journalistes, politiques, la censure de nos messages, reportages vidéos, écrits publiés dans les medias, etc.
- Il existe une situation de répression systémique caractérisée par l'emprisonnement, la disparition, la torture et meurtres d'activistes, journalistes, politiques et des perquisitions fréquentes dans les locaux des ONG, des organes de presses et autres acteurs qui expriment un point de vue contraire ou qui critiquent sévèrement le pouvoir en place.

- Il y a une situation d'attaques sporadiques contre les ONG, y compris des attaques verbales ou juridiques contre des militants des ONG, des partis politiques, ou des organisations
- L'état de droit n'existe pas encore en RDC. Les ONG ne fonctionnent pas librement, car la liberté d'expression n'existe pas non plus, et elles ne sont pas activement consultées par le gouvernement comme partenaires

2. Liberté de réunion pacifique :

- Il existe bel et bien en RDC, une loi régissant les rassemblements pacifiques, conforme aux pratiques et lois internationales, mais qui n'est pas conformément appliquée par les autorités actuelles
- Il y a actuellement une situation où les manifestations publiques des personnes, organisations ou partis politiques qui ont un point de vue contraire que le pouvoir en place, sont impossibles à tenir et où les forces de sécurité et de la police congolaise utilisent systématiquement la force létale contre ceux qui tentent de se rassembler ou de manifester.
- Cette situation de déni fréquent du droit de se réunir pacifiquement et d'usage courant de la force (gaz lacrymogènes, balles en caoutchouc, charges à coups de matraque) par la police pour disperser les manifestants dissidents, est actuellement récurrente au pays
- Il y a aussi une situation au pays où ces lois des réunions pour les rassemblements pacifiques, ne sont que sélectivement ou partiellement respectées par les autorités selon les tendances des organisateurs qui soutiennent ou non le pouvoir en place, et dans lesquelles il est possible de se rassembler mais les autorités gardent le contrôle sur comment, où et quand.

3. Liberté d'expression:

- Il existe malheureusement en RDC, actuellement, une situation dans laquelle la liberté d'expression et la critique des autorités actuelles au pouvoir, sont criminalisées, les journalistes et politiciens risquent leur vie en exprimant des opinions contraires à celles du pouvoir, les reportages indépendants sont inexistantes, censurés, sectionnés dans les médias officiels, et l'État conserve le contrôle total des ondes et antennes globales de diffusions au pays, et toutes les diffusions des autres chaînes privées dépendent ou passent nécessairement par les ondes

du gouvernement pour diffuser au pays, passent nécessairement par la RTNC ou RENATELSAT, qui sont gérées par le gouvernement congolais.

- Il y a effectivement une situation d'abus et de violences généralisées contre les médias, les citoyens sont-fréquemment confrontés à un harcèlement juridique ou physique lorsqu'ils expriment des opinions critiques et il y a peu de place pour les médias indépendants, la plupart des medias qui peuvent opérer librement, sont évidemment alignés derrière la vision du chef de l'Etat actuel.

- Il y a effectivement existence d'une pluralité des médias au pays, mais où des abus contre les médias et les citoyens sont toujours perpétrés par des acteurs étatiques ou non étatiques, et la législation sur le droit à l'accès à l'information existe, mais n'est pas appliquée réellement

4. Droit de participer aux affaires publiques :

Actuellement en RDC,

- Les citoyens ont le droit légal constitutionnellement parlant, mais pratiquement sur terrain, il a été constaté qu'ils n'ont pas réellement cette capacité pratique d'obtenir des informations sur les opérations de l'État, ni les moyens de demander ces informations aux agences gouvernementales, même via des formats en ligne, même si vous arrivez à les contacter, vos questions ou lettres resteront sans réponses valables, et vos lettres classées sans suite.
- Les groupes de la société civile, les groupes d'intérêt, les journalistes et les autres citoyens, engagés, s'ils sont bien organisés et actifs, peuvent bien avoir les opportunités de commenter, même d'influencer aussi les politiques et l'élaboration des lois, mais au risque et péril de leur vie, car les critiques et remarques pertinentes, des opinions contraires au pouvoir en place, ne sont vraiment pas tolérées par le pouvoir actuel en place en République Démocratique du Congo
- En ce qui concerne les canaux d'influence sur les politiques et l'élaboration des lois, il n'existe pas des structures permanentes formelles développées pour garantir que la participation aux processus décisionnels soit largement réalisée en fournissant des espaces d'interaction routinière entre les autorités publiques et les titulaires de droits

5. Droits civils et politiques et ODD

Le processus de mise en œuvre des ODD en République Démocratique du Congo n'a pas eu des progrès réels sur terrain jusqu' à ce jour, et cet échec sur l'implémentation des ODD n'a pas non plus permis d'avoir des améliorations ou des progrès réels par rapport aux droits civils de la population congolaise en générale.

➤ Conclusion :

Au regard de ce noble appui financier fourni par l'organisation ACTION FOR SUSTAINABLE DEVELOPMENT, L'ONG SAVE THE CLIMAT basée en République Démocratique du Congo, a pu mener à terme ce projet de Suivi-Evaluation Indépendant (2015-2023) sur l'implémentation des Objectifs du Développement Durable (ODD) en RDC, et cela a eu lieu du 04 Mai au 31 Juillet 2023, avec comme activités réalisées, les enquêtes sur terrains pour collecter les différentes opinions sur la réalisation des ODD en RDC, deux dialogues tenus réunissant des différents acteurs et représentants de la Société Civile dans la ville de Kinshasa et à Boma dans la province du Kongo Central.

Le constat est sans appel, la situation est très difficile à mi-parcours de l'Agenda 2030 dans le pays et il reste encore un long chemin à parcourir, et si rien n'est fait pour corriger cette mauvaise trajectoire, la RDC risque de ne pas atteindre les ODD d'ici 2030.

Par rapport à l'élaboration de son rapport national, nous constatons malheureusement que notre gouvernement n'a pas pu adoptées des modalités pratiques pour assurer une participation significative de la Société Civile, des groupes de détenteurs de droits, en particulier ceux qui sont les plus touchés par les défis du développement, ni mettre en place des stratégies d'engagement citoyen pour contribuer au processus d'examen national, ni un plan pour assurer le suivi de cette présentation.

Il a été noté que la République démocratique du Congo a adopté la loi portant protection et promotion des droits des peuples autochtones pygmées. Il s'agit d'un engagement fort des autorités de l'Etat pour assurer la protection des peuples autochtones pygmées. Mais, le Covid-19 a laissé de nombreuses conséquences négatives sur les peuples autochtones pygmées de la RDC et entraînerait probablement une exploitation abusive des terres des peuples autochtones pygmées par de grandes entreprises minières et forestières. Il est impératif que les peuples autochtones pygmées développent des partenariats avec le gouvernement, les agences des Nations Unies et d'autres parties prenantes pour accélérer le rétablissement après la maladie à coronavirus (COVID-19) et assurer la pleine mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable à tous les niveaux.

Save the Climat, s'engage ainsi à travailler activement et durablement sur un Plan à l'horizon 2030, avec toutes les organisations de la société civile et celles Membres de la même coalition, sur des projets de plaidoyer et Actions sur terrain pour garantir que l'ensemble de la société soit entendu et soutenu pour assurer une transition juste, pour réduire les écarts d'inégalité identifiés.

Et nous exhortons ainsi le gouvernement de la RDC à fournir plus d'efforts sur l'implémentation de l'Agenda du Développement Durable (ODD 2030), pouvant produire des impacts réels sur la Société, et aussi de travailler durablement pour l'amélioration de l'Etat de droits civiques et politiques au pays, envie de garantir à chacun des congolais, un accès équitable à la Justice, à la citoyenneté, aux Droits de l'Homme en général, à la Liberté d'Expression, de Rassemblement et d'Association dans les paveays.

B. TABLEAU DE SCORES SUR L'IMPLEMENTATION DES ODD EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



Outil de Suivi Indépendant sur la Mise en Œuvre de L'Agenda 2030 - Modèle Complet

Cette enquête vise à établir une évaluation indépendante sur le niveau de progrès réalisé en matière de mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les réponses et les scores agrégés recueillis dans le monde entier nourriront une évaluation mondiale du niveau de progrès dans l'application des ODD jusqu'en 2023, à mi-chemin du processus lancé en 2015. Le rapport de synthèse sera partagé avec les co-facilitateurs de la Déclaration Politique du Sommet ODD, qui aura lieu en septembre 2023.

En répondant à cette enquête, veuillez partager votre point de vue sur le niveau actuel de mise en œuvre des ODD, sur la base d'une évaluation qui tienne compte de l'étendue des progrès réalisés par votre pays sur les différents éléments inclus dans chaque ODD - en utilisant 2015 comme année de base. Il vous est demandé de fournir une note globale pour chacun des 17 objectifs sur une échelle de -5 à +5. **Veuillez noter que pour assurer l'exactitude de l'évaluation, il est recommandé que les répondants se concentrent sur les ODD qui font partie des activités quotidiennes de leur organisation et/ou ceux dans lesquels ils possèdent des connaissances ou expériences spécifiques.** Les répondants doivent, dans la mesure du possible, fonder leurs évaluations sur leurs propres perceptions et/ou données statistiques.

Pays	République Démocratique du Congo
Coalition d'OSC nationale/ Point Focal	Save the Climat
Site Web ou Réseaux Sociaux	https://twitter.com/Savetheclimat
Nom du Répondant	Bernard LUTETE DI LUTETE
Courriel de Contact	savetheclimat@gmail.com
Numéro de Téléphone de Contact	00243896444172
Liste de Membres Principaux	Save the Climat, La VAC RDC, SOS Climat, APOPEV, Kimwenza Farmers Group, etc.

Spécifications de l'échelle de notation

- 5 (réduction très importante)
- 4 (grande réduction)
- 3 (réduction moyenne)
- 2 (réduction limitée)
- 1 (réduction très limitée)
- 0 (pas de progression)
- +1 (très faible progression)
- +2 (faible progression)
- +3 (progrès moyen)
- +4 (progrès élevé)
- +5 (progrès très élevé)

SAVE THE

ODD 1 Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes partout

Cibles	-5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5	Evaluation / Commentaires
<p>1.1 D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier (s'entend actuellement du fait de vivre avec moins de 1,25 dollar des États-Unis par jour)</p> <p>1.2 D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges souffrant d'une forme ou l'autre de pauvreté, telle que définie par chaque pays</p> <p>1.3 Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes</p>		X										<p>La RDC n'a pas connu des réels progrès quant à cet ODD 1, mais plutôt une très grande régression.</p> <p>Le niveau de pauvreté au pays s'est même empiré ces 6 dernières années d'après les données de ce sondage, informations collectées sur terrain et les avis des différents participants à cette enquête</p> <p>Et aussi, Selon la Banque Mondiale, la RDC est l'une des cinq nations les plus pauvres du monde. En 2022, environ 62 % de la population du pays — soit 60 millions de personnes — vivait avec moins de 2,15 dollars par jour. Ainsi, près d'une personne sur six en situation d'extrême pauvreté en Afrique subsaharienne vit en RDC</p>

vulnérables en
bénéficiaire

1.4 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, aient les mêmes droits aux ressources économiques et qu'ils aient accès aux services de base, à la propriété foncière, au contrôle des terres et à d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et à des nouvelles technologies et des services financiers adaptés à leurs besoins, y compris la microfinance

1.5 D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition aux phénomènes climatiques extrêmes et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social

nutritionnels des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées

2.3 D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de production, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emplois autres qu'agricoles

2.4 D'ici à 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la

SAUVE LE CLIMAT

production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent la capacité d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols

2.5 D'ici à 2020, préserver la diversité génétique des semences, des cultures et des animaux d'élevage ou domestiqués et des espèces sauvages apparentées, y compris au moyen de banques de semences et de plantes bien gérées et diversifiées aux niveaux national, régional et international, et favoriser l'accès aux avantages que présentent l'utilisation des ressources génétiques et du savoir traditionnel associé ainsi que le partage juste et équitable de ces

SAUVE LE CLIMAT

avantages, comme
convenu à l'échelle
internationale

SAVE THE CLIMAT

transmises par l'eau et autres maladies transmissibles

3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être

3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool

3.6 D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et veiller à la prise en

compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable

3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol

SAVE THE CLIMATE

Objectif 4 Assurer une éducation de qualité inclusive et équitable et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous

Cibles	-5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5	Evaluation / Commentaires
<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles</p> <p>4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des services de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire</p> <p>4.3 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient accès dans des conditions</p>												<p>D'après l'avis des plusieurs personnes consultées, Il y a eu quelques faibles résultats d'avancée par rapport à la réalisation de l'ODD 4.</p> <p>la nouvelle administration du président Félix Tshisekedi a fait de la gratuité de l'enseignement primaire une politique phare qui est entrée en vigueur à partir de Septembre 2019, et a permis de récupérer et d'augmenter un grand nombre d'élèves fréquentant l'école primaire actuellement, cette mesure a permis de remettre sur le chemin de l'école en 2019, environ 2.500.000 enfants en âge de scolarité jadis exclus du système éducatif.</p> <p>Ce résultat est encore très faible, car beaucoup reste encore à faire pour améliorer la qualité inclusive et équitable de l'Education, et pour promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie en RDC</p>

d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable

4.4 D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et à l'entrepreneuriat

4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle

4.6 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter

4.7 D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable

SAUVE LE CLIMAT

de politiques de protection sociale et par la promotion du partage des responsabilités dans le ménage et la famille, en fonction du contexte national

5.5 Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité

5.6 Assurer l'accès de tous aux soins de santé sexuelle et procréative et faire en sorte que chacun puisse exercer ses droits en matière de procréation, ainsi qu'il a été décidé dans le Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et le Programme d'action de Beijing et les documents finals des conférences

pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et de matières dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant nettement à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation sans danger de l'eau

6.4 D'ici à 2030, faire en sorte que les ressources en eau soient utilisées beaucoup plus efficacement dans tous les secteurs et garantir la viabilité des prélèvements et de l'approvisionnement en eau douce afin de remédier à la pénurie d'eau et de réduire nettement le nombre de personnes qui manquent d'eau

6.5 D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen

de la coopération
transfrontière selon
qu'il convient

6.6 D'ici à 2020,
protéger et
restaurer les
écosystèmes liés à
l'eau, notamment
les montagnes, les
forêts, les zones
humides, les
rivières, les
aquifères et les lacs

SAVE THE CLIMATE

l'innovation et stimulent la croissance des microentreprises et des petites et moyennes entreprises et facilitent leur intégration dans le secteur formel, y compris par l'accès aux services financiers

8.4 Améliorer progressivement, jusqu'en 2030, l'efficacité de l'utilisation des ressources mondiales dans les modes de consommation et de production et s'attacher à dissocier croissance économique et dégradation de l'environnement, comme prévu dans le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables, les pays développés montrant l'exemple en la matière

8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y

compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale

8.6 D'ici à 2020, réduire nettement la proportion de jeunes non scolarisés et sans emploi ni formation

8.7 Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes

8.8 Défendre les droits des travailleurs, promouvoir la sécurité sur le lieu de travail et assurer la protection de tous les travailleurs, y compris les migrants, en

particulier les femmes, et ceux qui ont un emploi précaire

8.9 D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux

8.10 Renforcer la capacité des institutions financières nationales de favoriser et généraliser l'accès de tous aux services bancaires et financiers et aux services d'assurance

SAVE THE CLIMATE

multiplier par deux dans les pays les moins avancés

9.3 Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration aux chaînes de valeur et aux marchés

9.4 D'ici à 2030, moderniser l'infrastructure et adapter les industries afin de les rendre durables, par une utilisation plus rationnelle des ressources et un recours accru aux technologies et procédés industriels propres et respectueux de l'environnement, chaque pays

SAUVE LE CLIMAT

agissant dans
la mesure de
ses moyens

9.5 Renforcer
la recherche
scientifique,
perfectionner
les capacités
technologiques
des secteurs
industriels de
tous les pays,
en particulier
des pays en
développement
, notamment en
encourageant
l'innovation et
en augmentant
nettement le
nombre de
personnes
travaillant dans
le secteur de la
recherche-
développement
pour 1 million
d'habitants et
en accroissant
les dépenses
publiques et
privées
consacrées à la
recherche-
développement
d'ici à 2030

SAVE THE CLIMATE

politiques et pratiques discriminatoires et en encourageant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière

10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, afin de parvenir progressivement à une plus grande égalité

10.5 Améliorer la réglementation et la surveillance des institutions et marchés financiers mondiaux et renforcer l'application des règles

10.6 Faire en sorte que les pays en développement soient davantage représentés et entendus lors de la prise de décisions dans les institutions économiques et financières internationales, afin que celles-ci soient plus efficaces, crédibles,

transparentes et
légitimes

10.7 Faciliter la
migration et la
mobilité de façon
ordonnée, sûre,
régulière et
responsable,
notamment par la
mise en œuvre de
politiques
migratoires
planifiées et bien
gérées

SAVE THE CLIMATE

Objectif 11 Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables

Cibles	-5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5	Evaluation / Commentaires
<p>11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis</p> <p>11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées</p> <p>11.3 D'ici à 2030, renforcer</p>			X									<p>D'après les données collectées sur terrain et après sondage, il a été constaté que le pays a connu une régression quant à l'ODD 4, le niveau de pauvreté étant très élevé, cela influe sur la situation sociale de la population, les logements décentes ne sont jamais garantis, ni l'accès à toute la population a un transport sûr non plus n'est pas non plus assuré,</p> <p>L'urbanisation des villes ne suit pas encore, les infrastructures routières également sont encore dans des mauvais états en RDC à l'heure actuelle.</p>

l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

11.4 Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial

11.5 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles qui sont liées à l'eau, et réduire nettement la part du produit intérieur brut mondial représentée par les pertes économiques directement imputables à ces catastrophes, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable

11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact

environnemental négatif des villes par habitant, y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets

11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs

Objectif 12 Assurer des modes de consommation et de production durables

Cibles	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5	Evaluation / Commentaires
12.1 Mettre en œuvre le Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables avec la participation de tous les pays, les	-5										<p>Les données collectées sur terrain en notre possession, indiquent que le pays n'a connu aucun progrès par rapport à l'ODD 12, le pays a connu un statu quo d'après plusieurs participants à l'enquête sur terrain.</p>

pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du degré de développement et des capacités des pays en développement

12.2 D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles

12.3 D'ici à 2030, réduire de moitié à l'échelle mondiale le volume de déchets alimentaires par habitant, au niveau de la distribution comme de la consommation, et diminuer les pertes de produits alimentaires tout au long des chaînes de production et d'approvisionnement, y compris les pertes après récolte

12.4 D'ici à 2020, parvenir à une gestion écologiquement rationnelle des produits chimiques et de tous les déchets tout au long de leur cycle de vie,

conformément aux principes directeurs arrêtés à l'échelle internationale, et réduire nettement leur déversement dans l'air, l'eau et le sol, afin de minimiser leurs effets négatifs sur la santé et l'environnement

12.5 D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

12.6 Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité

12.7 Promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales

SAUVE LE CLIMAT

12.8 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature

SAVE THE CLIMATE

Objectif 13 Prendre des mesures urgentes pour lutter contre le changement climatique et ses impacts

Cibles	-5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5	Evaluation / Commentaires
<p>13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat</p> <p>13.2 Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide</p>						X						<p>Les données collectées sur terrain en notre possession, indiquent que le pays n'a connu aucun progrès par rapport à l'ODD 13, le pays a connu un statu quo d'après plusieurs participants à l'enquête, et Experts consultés sur terrain et aux dialogues.</p> <p>Le pays n'a rien fourni comme efforts pour renforcer la résilience, les capacités d'adaptation, d'atténuation, etc. face aux effets du changement climatique constatés au le pays, à ce jour aucunes mesures spécifiques, stratégies, ou planifications prises pour cette cause de lutte contre cela,</p> <p>Le Score reste nul.</p>

Objectif 14 Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable

Cibles	-	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+	+	+	Evaluation / Commentaires
	5								3	4	5	
<p>14.1 D'ici à 2025, prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités terrestres, y compris les déchets en mer et la pollution par les nutriments</p> <p>14.2 D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience, afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et prendre des mesures en faveur de leur</p>						X						<p>Les données collectées sur terrain en notre possession, indiquent que le pays n'a connu aucun progrès par rapport à l'ODD 14, le pays a connu un statu quo d'après plusieurs participants à l'enquête, et Experts consultés sur terrain et aux dialogues.</p> <p>Le pays n'a rien fourni comme efforts pour prévenir et réduire nettement la pollution marine de tous types, pour gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, pour réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices, etc.</p> <p>à ce jour aucunes mesures spécifiques, stratégies, ou planifications prises pour cette cause de Conserver et utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines pour le développement durable,</p> <p>Le Score reste nul.</p>

restauration
pour rétablir la
santé et la
productivité des
océans

14.3 Réduire
au maximum
l'acidification
des océans et
lutter contre
ses effets,
notamment en
renforçant la
coopération
scientifique à
tous les
niveaux

14.4 D'ici à
2020,
réglementer
efficacement la
pêche, mettre
un terme à la
surpêche, à la
pêche illicite,
non déclarée et
non
réglementée et
aux pratiques
de pêche
destructrices et
exécuter des
plans de
gestion fondés
sur des
données
scientifiques,
l'objectif étant
de rétablir les
stocks de
poissons le
plus
rapidement
possible, au
moins à des
niveaux

permettant d'obtenir un rendement constant maximal compte tenu des caractéristiques biologiques

14.5 D'ici à 2020, préserver au moins 10 pour cent des zones marines et côtières, conformément au droit national et international et compte tenu des meilleures informations scientifiques disponibles

14.6 D'ici à 2020, interdire les subventions à la pêche qui contribuent à la surcapacité et à la surpêche, supprimer celles qui favorisent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et s'abstenir d'en accorder de nouvelles, sachant que l'octroi d'un traitement spécial et différencié

efficace et approprié aux pays en développement et aux pays les moins avancés doit faire partie intégrante des négociations sur les subventions à la pêche menées dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce⁵

14.7 D'ici à 2030, faire bénéficier plus largement les petits États insulaires en développement et les pays les moins avancés des retombées économiques de l'exploitation durable des ressources marines, notamment grâce à une gestion durable des pêches, de l'aquaculture et du tourisme

SAUVE LE CLIMAT

15.3 D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres

15.4 D'ici à 2030, assurer la préservation des écosystèmes montagneux, notamment de leur biodiversité, afin de mieux tirer parti de leurs bienfaits essentiels pour le développement durable

15.5 Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction

15.6 Favoriser le partage juste et

équitable des bénéfices découlant de l'utilisation des ressources génétiques et promouvoir un accès approprié à celles-ci, ainsi que cela a été décidé à l'échelle internationale

15.7 Prendre d'urgence des mesures pour mettre un terme au braconnage et au trafic d'espèces végétales et animales protégées et s'attaquer au problème sous l'angle de l'offre et de la demande

15.8 D'ici à 2020, prendre des mesures pour empêcher l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, atténuer sensiblement les effets que ces espèces ont sur les écosystèmes terrestres et aquatiques et contrôler ou éradiquer les espèces prioritaires

15.9 D'ici à 2020, intégrer la

protection des écosystèmes et de la biodiversité dans la planification nationale, dans les mécanismes de développement, dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans la comptabilité

Objectif 16 Promouvoir des sociétés pacifiques et inclusives pour le développement durable, assurer l'accès à la justice pour tous et mettre en place des institutions efficaces, responsables et inclusives à tous les niveaux

Cibles	-	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+	+	+	Evaluation / Commentaires
	5								3	4	5	
<p>16.1 Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés</p> <p>16.2 Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation et à la traite, et à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants</p>												<p>D'après les données collectées sur terrain, et les différents avis des participants, la RDC connaît actuellement une grande régression quant à l'ODD 16, un grand recul de la Justice, de l'Etat de droit. L'accès à tous à une justice équitable n'est pas garanti,</p> <p>Les pratiques de corruptions, des pots-de-vin sous toutes leurs formes se sont empirées d'avantages il y a une décennie, ETC.</p>

16.3 Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice

16.4 D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée

16.5 Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes

16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

16.7 Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décisions

SAUVE LE CLIMAT

16.8 Élargir et renforcer la participation des pays en développement aux institutions chargées de la gouvernance au niveau mondial

16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

16.10 Garantir l'accès public à l'information et protéger les libertés fondamentales, conformément à la législation nationale et aux accords internationaux

Objectif 17 Renforcer les moyens de mise en œuvre et revitaliser le partenariat mondial pour le développement durable

Cibles	-5	-4	-3	-2	-1	0	+1	+2	+3	+4	+5	Evaluation / Commentaires
Finances												
17.1 Améliorer, notamment grâce à l'aide internationale												D'après le sondage, informations collectées sur terrain, auprès des participants, Experts, etc., il a été constaté que des efforts sont en train d'être fournis

aux pays en développement , la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes

17.2 Faire en sorte que les pays développés honorent tous leurs engagements en matière d'aide publique au développement , notamment celui pris par eux de consacrer 0,7 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement et entre 0,15 pour cent et 0,20 pour cent à l'aide aux pays les moins avancés, les bailleurs de fonds étant encouragés à envisager de se fixer pour objectif de consacrer au

X

pour améliorer les partenariats tant mondiaux que nationaux pour améliorer l'aide au développement de la RDC par les bailleurs internationaux, pour pousser les pays développés à honorer leurs engagements, pour Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement, etc.

-Il a été constaté qu'il y a eu un peu de progrès quand à l'ODD 17-

moins 0,20 pour cent de leur revenu national brut à l'aide aux pays les moins avancés

17.3 Mobiliser des ressources financières supplémentaires de diverses provenances en faveur des pays en développement

17.4 Aider les pays en développement à assurer la viabilité à long terme de leur dette au moyen de politiques concertées visant à favoriser le financement de la dette, son allègement ou sa restructuration, selon le cas, et réduire le surendettement en réglant le problème de la dette extérieure des pays pauvres très endettés

17.5 Adopter et mettre en œuvre des

THE CLIMATE

dispositifs
visant à
encourager
l'investissement
en faveur des
pays les moins
avancés

Technologie

17.6 Renforcer
l'accès à la
science, à la
technologie et
à l'innovation et
la coopération
Nord-Sud et
Sud-Sud et la
coopération
triangulaire
régionale et
internationale
dans ces
domaines et
améliorer le
partage des
savoirs selon
des modalités
arrêtées d'un
commun
accord,
notamment en
coordonnant
mieux les
mécanismes
existants, en
particulier au
niveau des
organismes
des Nations
Unies, et dans
le cadre d'un
mécanisme
mondial de
facilitation des
technologies

THE CLIMATE

17.7 Promouvoir la mise au point, le transfert et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement en faveur des pays en développement, à des conditions favorables, y compris privilégiées et préférentielles, arrêtées d'un commun accord

17.8 Faire en sorte que la banque de technologies et le mécanisme de renforcement des capacités scientifiques et technologiques et des capacités d'innovation des pays les moins avancés soient pleinement opérationnels d'ici à 2017 et renforcer l'utilisation des technologies clés, en particulier de l'informatique et des

THE CLIMATE

communications

Renforcement des capacités

17.9 Apporter, à l'échelon international, un soutien accru pour assurer le renforcement efficace et ciblé des capacités des pays en développement et appuyer ainsi les plans nationaux visant à atteindre tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud et de la coopération triangulaire

Commerce

17.10 Promouvoir un système commercial multilatéral universel, réglementé, ouvert, non discriminatoire et équitable

THE CLIMATE

sous l'égide de l'Organisation mondiale du commerce, notamment grâce à la tenue de négociations dans le cadre du Programme de Doha pour le développement

17.11 Accroître nettement les exportations des pays en développement , en particulier en vue de doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020

17.12 Permettre l'accès rapide de tous les pays les moins avancés aux marchés en franchise de droits et sans contingent, conformément aux décisions de l'Organisation mondiale du commerce, notamment en veillant à ce que les règles

THE CLIMATE

préférentielles applicables aux importations provenant des pays les moins avancés soient transparentes et simples et facilitent l'accès aux marchés

Questions structurelles

Cohérence des politiques et des structures institutionnelles

17.13 Renforcer la stabilité macroéconomique mondiale, notamment en favorisant la coordination et la cohérence des politiques

17.14 Renforcer la cohérence des politiques de développement durable

17.15 Respecter la marge de manœuvre et l'autorité de chaque pays en ce qui

THE CLIMATE

concerne
l'élaboration et
l'application
des politiques
d'élimination de
la pauvreté et
de
développement
durable

Partenariats
multipartites

17.16

Renforcer le
Partenariat
mondial pour le
développement
durable,
associé à des
partenariats
multipartites
permettant de
mobiliser et de
partager des
savoirs, des
connaissances
spécialisées,
des
technologies et
des ressources
financières, afin
d'aider tous les
pays, en
particulier les
pays en
développement
, atteindre les
objectifs de
développement
durable

17.17

Encourager et
promouvoir les
partenariats
publics, les
partenariats

THE CLIMATE

public-privé et les partenariats avec la société civile, en faisant fond sur l'expérience acquise et les stratégies de financement appliquées en la matière

Données, suivi et application du principe de responsabilité

17.18 D'ici à 2020, apporter un soutien accru au renforcement des capacités des pays en développement, notamment des pays les moins avancés et des petits États insulaires en développement, l'objectif étant de disposer d'un beaucoup plus grand nombre de données de qualité, actualisées et exactes, ventilées par niveau de revenu, sexe, âge, race, appartenance ethnique, statut migratoire,

THE CLIMATE

handicap et emplacement géographique, et selon d'autres caractéristiques propres à chaque pays

17.19 D'ici à 2030, tirer parti des initiatives existantes pour établir des indicateurs de progrès en matière de développement durable qui viendraient compléter le produit intérieur brut, et appuyer le renforcement des capacités statistiques des pays en développement